

Assemblée fédérale

Les conseils législatifs se sont réunis mardi 3 juin 1952, à 18 h. 15, pour la 4^e session de la 34^e législature.

Est entré au Conseil national :

M. Hans Albrecht, gérant, de Mels, à Saint-Gall, en remplacement de M. Willi Rohner.

Est entré au Conseil des Etats :

M. Willi Rohner, jusqu'ici conseiller national, en remplacement de M. Ernst Flükiger, démissionnaire.

9312

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 28 mai 1952)

Le Conseil fédéral a autorisé « La Nationale », compagnie anonyme d'assurances sur la vie, à Paris, à exploiter en Suisse les assurances complémentaires contre les accidents et contre la maladie en combinaison avec l'assurance sur la vie.

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Saint-Gall: Pour des travaux de défense et de reboisement au lieu dit « Mattstock II », commune d'Amden;

2. Grisons:

- a. Pour la construction d'un chemin forestier dans le val Bondasca, commune de Bondo;
- b. Pour la construction de paravalanches et pour des travaux de reboisement au lieu dit « Muot », sur la ligne des chemins de fer rhétiques, commune de Bergün;

3. Tessin: Pour des dépenses supplémentaires concernant des travaux routiers sur le versant droit du val Colla;

4. Valais: Pour l'adduction d'eau dans les villages de Reckingen, Gluringen, Ritzingen, Biel et Selkingen.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1952
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.06.1952
Date	
Data	
Seite	293-293
Page	
Pagina	
Ref. No	10 092 763

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.